



CISE Réunion vous informe

Réf : 2022-11-373

Objet : Information sécheresse – diminution des ressources- Coupure de Nuit

Commune : Saint André

Date : 28/11/2022

Au regard de la sécheresse qui sévit, les ressources en eau ont fortement diminué. De ce fait, CISE Réunion informe ses abonnés de la commune de **Saint André** qu'elle est contrainte de maintenir ses coupures d'eau nocturne.

A cet effet, Une **coupure de la distribution est prévue ce jour**, avec une plage horaire modifiée de **20h00 à 5h00**, sur les secteurs suivants :

- **Milles roches**
- **Butor**
- **Cressonnière**
- **Rivière du Mat**
- **Patelin**
- **Ravine Creuse**
- **Centre-ville**
- **Lefaguyès**
- **Chemin du Centre**
- **ZAC Fayard**
- **Cambuston**
- **Bois Rouge**
- **Chemin Lagourgue**
- **Avenue des Mascareignes**
- **Et toutes les voies adjacentes**

Des coupure et baisses de pression sur le réseau peuvent toutefois être constatées tout au long de la journée.

Ces coupures de nuit pourront être suspendues ou modifiées en fonction de l'état de la ressource.

Les ressources sont plus que jamais sensibles à la pluviométrie. Ainsi, afin de maintenir une distribution pérenne, en cette période de sécheresse, CISE Réunion vous recommande donc durant cette période de « consommer mieux » en évitant le lavage des voitures et l'arrosage des jardins.

Recommandations concernant la qualité de l'eau à la reprise de la distribution

Les abonnés constatant la reprise de la distribution doivent prendre la précaution de ne pas boire l'eau du réseau. Cette eau peut toutefois être utilisée pour tous les autres usages sanitaires (toilette, wc...). Pour la consommation (boisson, préparation des repas), il est conseillé d'utiliser de l'eau embouteillée. A défaut, faire bouillir l'eau du robinet et la maintenir à ébullition au moins 3 minutes.

CISE Réunion remercie ses abonnés pour leur compréhension. Vous pouvez suivre l'évolution de ces informations sur le site internet www.cise-reunion.re